Communiqué interne du Conseil départemental des Jeunes Communistes du Rhône aux adhérents de l'Union de Ville de Villeurbanne.

Camarades,

Ce communiqué prend suite à votre Assemblée Générale du 30/11/12 où la présence d'un membre du bureau de la JC nous avait semblé importante suite aux événements liés à l'Assemblée Générale du MJCF du Rhône, et notamment au refus de l'Union de Ville d'être représentée dans la délégation du MJCF du Rhône.

Depuis plusieurs mois il semble que la situation se soit passablement détériorée entre l'Union de Ville et le reste de l'organisation entraînant un climat de plus en plus conflictuel.

Il semble aujourd'hui nécessaire de réaffirmer les principes fondamentaux du fonctionnement de notre fédération. Nous avons entamé depuis maintenant plusieurs mois un mouvement de structuration du MJCF à la base, cela passe par la constitution de cellules et d'Union de Ville partout où cela est possible, partout où il y a assez de militants communistes pour faire vivre ces structures. Afin que la démocratie règne dans notre fédération nous avons fait le choix de donner à ces structures et à leurs militants toute la souveraineté dont ils ont besoins pour débattre comme le prévoyait nos statuts. De la structure de base à l'Assemblée Générale le débat politique irrigue l'organisation afin de permettre à tous les camarades de s'emparer de ces débats qui traversent la fédération. Si les débats ne sont pas la chasse gardée de l'Assemblée Générale du MJCF du Rhône, c'est pourtant bien là qu'ils y sont tranchés. Il semble aujourd'hui nécessaire de réaffirmer pourquoi.
Si le mode de fonctionnement du MJCF tend à passer par des Unions de Villes aux côtés de secteurs et d'un Conseil Départemental, nous ne pouvons pas nous passer de l'Assemblée Générale. Bien des camarades ne sont pas organisés au sein d'une Union de Ville. Avec la suppression de l'Assemblée Générale ils se verraient donc retirer leur souveraineté et ne participeraient plus à l'élaboration de la ligne politique de notre fédération. Invoquer telle une bible les statuts du MJCF démontre l'ignorance des camarades de la réalité structurelle de notre organisation. C’est parce que nous faisons vivre au quotidien ces statuts que nous arriverons à parvenir au niveau de structuration que nous souhaitons pour la fédération. Rappelons d'ailleurs que les débats qui se posent en AG sont traités avant par les Unions de Ville et les secteurs, ce qui permet à ces débats d'être beaucoup plus riche en AG. Si l'Union de Ville de Villeurbanne trouve qu'elle ne se reconnaît pas dans les décisions prisent en AG elle peut également remettre en cause la faible participation des adhérents villeurbannais lors de ces Assemblées Générales. Par ce que c'est en Assemblée Générale du Rhône que tous les camarades sont réunis pour exercer leur souveraineté, les décisions qui y sont prises s'appliquent de fait à l'ensemble des structures membres de la fédération du Rhône où elles y sont rediscutées pour permettre à tous les militants de se les approprier. Le fonctionnement actuel de la fédération du Rhône et celui vers lequel elle tend par ce qu'il respecte la souveraineté de tous les adhérents est donc bien celui du centralisme démocratique.

Par exemple la campagne fédérale du MJCF sur les transports s'est d'abord posée en Assemblée UEC avant d'être reprise et élargie à l'ensemble de l'organisation. Après de nombreux débats une ligne conductrice a été actée et reposait sur la réappropriation de la campagne par toutes les structures de la JC du Rhône à partir de l'analyse politique qui avait été faite et des mots d'ordres qui en découlaient : retour en régie publique, dans un premier temps la gratuité sur critères sociaux dans un second temps la gratuité pour tous. Hors aujourd'hui nous ne pouvons que constater que cette campagne a été faiblement reprise par l'Union de Ville et la participation a son élaboration extrêmement faible.

Ces dérives peuvent être misent en parallèles du vote récemment proposé aux adhérents de l'Union de Ville par son bureau politique. Vote extrêmement grave puisqu'il entraîne la « suspension » de la participation de l'UV à l'activité fédérale. Cette proposition de vote entraîne deux conséquences particulièrement graves pour la fédération et d'autant plus pour l'Union de Ville. D'une part il arrête le processus démocratique dans la fédération et rompt donc avec le centralisme démocratique, d'autre part il place l'Union de Ville de la JC du Rhône en dehors de la JC du Rhône. Il n'apparaît donc pas nécessaire de démontrer que cette proposition de vote est donc contraire aux statuts qui régissent notre organisation aux niveaux local comme national. En aucune façon il n'appartient à un groupe de camarades d'entraîner la sécession d'une structure membre de la Fédération du Rhône du Mouvement des Jeunes Communistes de France avec la Fédération elle-même.

Cette situation paradoxale ne peut donc perdurer. D'une part en respect avec nos statuts, le bureau fédéral de la Jeunesse Communiste du Rhône au nom de l'ensemble des camarades de la fédération ne reconnaît pas la légitimité de ce vote équivalent à une dissolution de l'Union de Ville de Villeurbanne par sécession avec la Fédération, de plus rappelons qu'une telle proposition de vote est pu être maintenu avec plus de la moitié des adhérents absents démontrent un manque cruel de démocratie interne.
Le Conseil départemental demande que les responsables de l'UV de Villeurbanne se soumettent au bon déroulement de la fédération par des actes de bon fonctionnement qu'elle ne produisait pas avant :

-Donner les cotisations des adhérents.
-Donner les coupons d'adhésions des adhérents.
-La participation plus régulière de tous les militants dans les cadres décisionnels et les réunions de travail qui mettent en place l'activité fédérale.
-Que les responsables soit le lien entre la fédération et l'UV et pas seulement les portes paroles réels ou supposés des militants de l'UV.
-La participation aux actions et campagnes fédérales démocratiquement votées dans les cadres démocratiques.
-Une explication devant les cadres démocratiques de la fédération.
-Une reflexion sur votre attitude et votre part de responsabilité dans la violence du débat actuel

Si ces critères n'étaient pas remplis, le constat serait que l'UV s'écarte d'elle même de la fédération en ne respectant pas les règles élémentaires d'une organisation politique comme la notre. Le désir du Conseil départemental est que nous sortions de cette situation par le haut, et que l'UV revienne le plus rapidement afin que les avis et opinions de celle ci alimentent la fédération et le travail préparatoire du congrès fédéral. Il est inconcevable que cette situation perdure sans quoi, malheureusement, plus de retour en arrière ne sera possible. Nous en appelons à la responsabilité et la compréhension des militants et des responsables pour que cette situation change le plus rapidement.

Fraternellement,

Pour la Fédération du Rhône du MJCF,
Le Conseil départemental du MJCF69.